

**DEPARTEMENT des HAUTES-PYRENEES**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU VAL D'ARROS**  
**65190 TOURNAY**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
Délibération D001B-2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf octobre, le Bureau communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Cédric ABADIA (Président).

Date de convocation : 02/10/2023  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 11  
Qui ont pris part aux délibérations : 9

**PRESENTS :** Cédric ABADIA, Aline BERTHIER, Richard CAPEL, David CHAZE, Christian JOURET, Jacques FOURCADE, Pierre LACOSTE, André LAFFARGUE, Maria LECAUDEY.

**EXCUSES :** Nathalie BONNET, Nicolas DATAS-TAPIE

**Objet : Signature d'un avenant au marché de restauration scolaire pour la livraison des repas du centre de loisirs de Tournay (vacances de Toussaint 2023)**

**Vote : Unanimité**

**Code : 1.1**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur le Président expose la demande du centre de loisirs de Tournay pour la livraison des repas pendant les vacances scolaires, les repas des mercredis étant assurés par le collège de Tournay.

Le Président propose au Bureau communautaire d'approuver la signature d'un avenant avec la société titulaire du marché de restauration scolaire pour 2023-2024, La Culinaire des Pays de l'Adour, afin d'assurer la livraison des repas du centre de loisirs de Tournay pendant les vacances de la Toussaint 23 octobre au 3 novembre 2023.

Il précise qu'un avenant sera proposé en conseil communautaire en fin d'année pour la livraison des repas pendant les vacances scolaires d'hiver, de Pâque et d'été, en lien avec la convention de gestion du centre de loisirs en cours d'élaboration.

**AYANT ENTENDU L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le marché signé avec la Culinaire des Pays de l'Adour pour la livraison des repas scolaires sur 2023-2024,

VU la demande du Maire de Tournay pour la livraison des repas du centre de loisirs de Tournay pendant les vacances scolaires de Toussaint,

**APRES DELIBERATION ET A L'UNANIMITE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

**AUTORISE**

Le Président à signer un avenant n°1 au contrat signé avec La Culinaire des Pays de l'Adour, pour la livraison des repas au centre de loisirs de Tournay pendant les vacances de Toussaint, du 23 octobre au 3 novembre 2023

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture  
065-200070803-20231009-D001B-2023-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2023  
Date de réception préfecture : 18/10/2023

Pour copie conforme,  
Le Président  
Cédric ABADIA

Certifié exécutoire par  
Après transmission en Préfecture le  
Et affichage le



Accusé de réception en préfecture  
065-200070803-20231009-D001B-2023-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2023  
Date de réception préfecture : 18/10/2023



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N°1

EXE10

MAPA 2023-02 Confection et livraison de repas en liaison froide  
pour le CLSH de la commune de TOURNAY

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
15 place d'Astarac  
65190 TOURNAY

Représentée par Monsieur Cédric ABADIA, Président

**B - Identification du titulaire du marché public**

**SAS CULINAIRE DES PAYS DE L'ADOUR**  
115, AVENUE LANCE DE PEYDELLIN  
40500 BAS MAUCO

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

**Marché public de fournitures et services – Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour 4 restaurants scolaires avec mise à disposition de matériel.**

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 30/06/2023

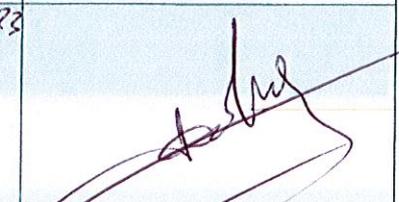
■ **Durée d'exécution du marché public :** 12 mois ou 365 jours.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 5.5%
- Montant HT : 3.20 €
- Montant TTC : 3.37 €



**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SAS CULINAIRE DES PAYS DE L'ADOUR 115 AVENUE LANDE DE PEYDELLIN 40500 BAS MAUCO  Monsieur Stéphane DEBOUCHEZ, Directeur	BAS LAUCO LE 11/10/2023	 <b>S.A.S. CULINAIRE DES PAYS DE L'ADOUR</b> 115 avenue Lande de Peydelin 40500 BAS MAUCO SAS au capital de 357 000 Euros 392 649 059 RCS Mont de Marsan Tél. 05 58 05 36 60

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour l'Etat et ses établissements :

A : TOURNAY le 11/10/2023

Le Président,

Cédric ABADIA

